

Lettre d'information et de consentement

Identification des chercheurs	
Prénom-Nom : Suzanne Remy Ingrid Ruthy Pierre Jacquemin Magali Dumont	Téléphone : 04.229.82.99 Email : biomonitoring@issep.be
Département : Cellule environnement-santé	
Institution : Institut Scientifique de Service Public (ISSEP)	
Adresse : Rue du Chéra 200, 4000 Liège	

Contexte et objectifs

Des études récentes ont montré que des substances toxiques telles que les PCB ou certains métaux pouvaient se retrouver autour des broyeurs à métaux. L'exposition prolongée à ces substances s'avérant néfaste pour la santé, la Ministre de l'Environnement, Céline Tellier, a souhaité organiser un biomonitoring humain autour des 7 broyeurs à métaux wallons (BIOBRO) pour déterminer l'imprégnation des riverains en ces substances. L'ISSEP est chargé de l'organiser.

Parallèlement à cela, l'ISSEP va aussi caractériser les poussières intérieures des habitations des riverains des broyeurs à métaux afin d'identifier leurs concentrations en PCB et métaux. Pour cela, l'ISSEP prévoit de collecter le contenu d'aspirateurs de riverains, de mélanger ceux prélevés dans un même secteur (nord, sud, ouest et est du broyeur) pour constituer un échantillon moyen représentatif et de les faire analyser. L'objectif de ces investigations est notamment de déterminer si les concentrations en polluants des poussières varient en fonction du secteur considéré et si elles sont significativement différentes de celles retrouvées dans les poussières intérieures collectées à proximité mais en dehors de la zone d'influence des broyeurs.

Qui peut participer ?

Tous les riverains d'un des 7 broyeurs à métaux wallons (tous les citoyens habitant la zone d'étude définie autour de chaque broyeur à métaux).

Pour les échantillons-témoins, nous avons aussi besoin de quelques volontaires résidant à proximité mais en dehors de la zone d'influence des broyeurs.

Quelles substances sont recherchées ?

Il s'agit de substances notamment émises par les installations de broyage de métaux telles que des polluants organiques persistants (PCDD/F, PCB-dl, PCB-ndl, PBDE) et des métaux (ETM). Ces éléments seront recherchés dans les poussières domestiques des riverains des broyeurs à métaux.

Qu'implique votre participation ?

La participation de chaque personne à cette partie de l'étude implique :

- de passer l'aspirateur régulièrement dans les pièces de vie de son habitat et idéalement pendant une période d'environ un mois (précédent le jour de la collecte des sacs par l'ISSEP)

- de compléter, le jour de la collecte des sacs, le questionnaire en toute bonne foi.

À cet égard, un élément essentiel du projet est l'anonymisation des données. L'ensemble des informations personnelles récoltées ne seront accessibles qu'aux seuls gestionnaires du projet et de la base de données.

Comment se déroule cette participation ?

Chaque riverain volontaire est contacté personnellement par e-mail et par téléphone par l'équipe-projet, après son inscription via le formulaire en ligne (<https://biobro.issep.be/inscription>).

Les consignes de récolte des poussières sont envoyées par courrier électronique, ainsi que la date de collecte des sacs d'aspirateur.

La participation va-t-elle entraîner des frais ?

Non ! Nous n'avons besoin que de votre temps et de votre volonté à participer à cette étude scientifique : aspirer selon les consignes données et répondre à un questionnaire.

La participation étant entièrement volontaire, vous avez le droit de vous en retirer à tout moment sans devoir justifier votre décision. Vous pourrez aussi à tout moment faire d'éventuelles corrections à vos données personnelles.

Que se passe-t-il une fois que le contenu des aspirateurs a été récolté par l'ISSEP ?

La zone d'étude est définie en secteurs, fonction de la distance et de la direction par rapport au broyeur à métaux. L'ensemble des sacs d'un même secteur sont regroupés en un seul échantillon, dit échantillon composite. On obtient donc un échantillon composite par secteur, à partir des échantillons ponctuels¹ de chaque riverain participant à l'étude. Ensuite, chaque échantillon composite est analysé en laboratoire afin de déterminer la présence, la quantité des polluants recherchés, par secteur. On obtient ainsi un résultat d'analyse par secteur.

Plus le nombre d'échantillons ponctuels au sein d'un secteur sera élevé, meilleur sera la représentativité de l'échantillon composite pour le secteur. La représentativité des résultats sera donc directement tributaire de la participation citoyenne.

Que fera-t-on des résultats ?

Toutes les mesures et les données collectées dans BIOBRO seront utilisées pour

- Fournir des données objectives sur l'exposition à certains polluants des populations riveraines des installations de broyage de métaux ;
- Vérifier si la population riveraine de ces sites est plus exposée ou non à certains polluants que les autres populations, par comparaison avec les valeurs de référence wallonnes établies en population générale ;
- Améliorer, si nécessaire, les recommandations, émises précédemment dans d'autres études, pour réduire l'exposition des populations riveraines.

Tous les résultats collectifs seront mis en ligne sur le site dès la fin du projet : www.issep.be/biobro/

¹ Le reste de matière de l'échantillon ponctuel sera conservé pour d'éventuelles analyses ultérieures, pour une durée de 5 ans.

Déclaration de consentement éclairé du participant

Je, soussigné, confirme par la présente ce qui suit :

1. J'ai lu les informations ci-dessus relatives au volet « Poussières intérieures » du projet BIOBRO qui explique les éléments suivants liés à l'étude de recherche :
 - Le but de l'étude et comment elle sera réalisée
 - Ce que ma participation implique
 - Mes droits (retirer, être oublié et supprimer toutes les données/échantillons fournis, choisir si je souhaite être informé de mes résultats personnels)
 - Mes engagements.
2. J'ai eu l'occasion de poser des questions à l'équipe-projet et j'ai reçu des réponses satisfaisantes.
3. Je comprends que ma participation à la recherche, telle que définie ci-dessus, est volontaire et que je suis libre de me retirer à tout moment (sans donner de raison et sans que mes soins médicaux éventuels ou mes droits légaux soient affectés).
4. Je comprends que si je décide de me retirer de l'étude, les données qui me concernent et qui sont recueillies avant mon retrait continueront d'être utilisées uniquement dans le but de permettre à la recherche de se compléter. Ces données seront « codées », pseudonymisées (mon nom et tout élément permettant mon identification seront remplacés par un code) afin de protéger mon identité.
5. Je consens que l'ISSEP, représenté par Suzanne Remy et Ingrid Ruthy et l'équipe-projet, aura l'accès exclusif à mes informations personnelles d'identification et encodera mes données et mes échantillons conformément aux garanties en vigueur, de manière à ce que les autres utilisateurs de mes données ne puissent pas me retrouver.
6. Je consens au stockage et à l'utilisation, pour une durée de 5 ans, de mon échantillon de poussières intérieures (s'il reste de la matière après la constitution de l'échantillon composite) et de mes données personnelles codées, recueillis dans cette étude pour la recherche sur la santé publique et à des fins environnementales, même en cas de mort ou d'être frappé d'incapacité.
7. J'accepte que mes échantillons et/ou données codés puissent être transférés vers des laboratoires spécialisés, des bases de données, des infrastructures de données, des établissements de recherche, des autorités administratives et des institutions de l'Union Européenne et des pays associés, ou utilisés pour des annonces publiques et des rapports entrant dans le champ de recherche.
8. Je consens que l'ISSEP, représenté par Suzanne Remy et Ingrid Ruthy et l'équipe-projet, puisse me contacter ultérieurement à des fins de recherche liée à la santé publique et à la santé environnementale.
9. J'ai reçu les informations concernant la protection de mes données selon les exigences du règlement européen général sur la protection des données et la législation en vigueur en Belgique (réglementation RGPD). En cas litige ou pour toute question sur la protection des données, je peux contacter le DPO (Data Protection Officer, responsable du RGPD à l'ISSEP), Michel Jacobs, dpo@issep.be, qui n'a pas de lien formel avec l'étude et qui agit en tant que surveillant indépendant de cette étude. En outre, si vous estimez que vos données de l'étude sont utilisées en violation des lois

en vigueur sur la protection des données, vous avez le droit de formuler une plainte auprès de l'« Autorité de protection des données » à l'adresse contact@apd-gba.be.

10. Je consens à ne pas divulguer des informations relatives à l'étude avant la publication officielle des rapports.
11. La diffusion officielle des résultats collectifs sera, probablement, relayée par les médias (presse écrite, radio, tv, ...) (plusieurs réponses possibles).
- ☐ Je donne mon accord pour que les éventuelles photos prises lors de la séance de collecte des sacs d'aspirateur soient utilisées à des fins médiatiques.
 - ☐ Je donne mon accord pour que mes coordonnées soient transmises par l'équipe-projet aux organismes de presse et médias
12. Je comprends que je ne tirerai aucun avantage financier de ma participation à cette étude.

Ma signature ci-dessous indique mon consentement à participer à l'étude.

Nom – Prénom du <u>participant.e</u>	Signature du <u>participant.e</u>	Lieu	Date
			_ _ / _ _ / 202_
Mail	GSM		
_____	_____		

Déclaration du chercheur

Je confirme que le participant s'est donné du temps pour examiner les informations, a eu la possibilité de poser des questions sur l'étude et qu'une réponse a été apportée à toutes les questions honnêtement et au mieux de mes compétences.

Je confirme que le participant n'a pas été contraint à donner son consentement, et que son consentement a été donné librement et volontairement et sans aucune objection.

Une copie de ce certificat de consentement éclairé a été remise au participant.

Nom du chercheur	Signature du participant	Lieu	Date
			_ _ / _ _ / 202_

Pour usage interne seulement :

Code du participant :